



Saint Jean de Chevelu

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix du mois de juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Virginie GIROD, Maire.

Présents :

Mesdames Eliane DUTHEL, Virginie GIROD, Laurence HOTTE, Coralia LÉGAUT, Catherine MARTHOUD, Peggy MARTIN, Jeanne PITICCO
Messieurs Michel CHALANSONNET, Lionel COMPASSI, Joël MILLION-ROUSSEAU, Laurent PERRAUD, Frédéric VERRON

Absent : Monsieur Paul CLAVIER

Secrétaire de séance : Monsieur Michel CHALANSONNET est désigné et accepte cette fonction

Date de la convocation : 03/06/2025

Date d'affichage : 03/06/2025

Ouverture de séance : 19h30, le quorum est atteint.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Validation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 mai 2025
- 2- Délibération 26-2025 : décision modificative n° 1 Budget Assainissement
- 3- Délibération 27-2025 : création d'une régie d'avance -retrait-
- 4- Délibération 27-2025 : demande de subvention pour la vidéo protection, appel à projet FIPD 2025 (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)
- 5- Point sur les commissions communales
- 6 - Points sur les commissions de la CCY
- 7 - Points divers

Préambule :

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de retirer de l'ordre du jour le projet de délibération portant sur « la création d'une régie d'avance » et d'ajouter le projet de délibération portant sur « la demande de subvention pour la vidéo protection, appel à projet FIPD 2025 ».

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de l'ordre du jour du projet de délibération « la création d'une régie d'avance ».

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'intégration à l'ordre du jour du projet de délibération « la demande de subvention pour la vidéo protection, appel à projet FIPD 2025 ».

1- Validation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 mai 2025

Madame le Maire soumet le Procès-Verbal de la séance du 06 mai 2025 à l'approbation du Conseil Municipal.

Après lecture et prise en compte des remarques de Madame Coralie LÉGAUT à la page 5 :
« Madame Eliane DUTHEL informe le Conseil Réunion avec l'équipe de la pause méridienne (agents communaux et intercommunaux) a eu lieu lundi 17 mars en présence de Mesdames Laurence HOTTE et Coralie LÉGAUT pour faire le bilan de l'organisation des services. Dorénavant, des rencontres par période seront faites entre agents, le projet de kermesse de fin d'année est renouvelé et il sera proposé de le faire conjointement avec l'équipe enseignante ».

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité et sera affiché dans la semaine qui suit la présente réunion.

2- Délibération 26-2025 : décision modificative n°1 Budget Assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de régulariser une facture d'assainissement, il est proposé d'adopter la décision modificative n°1 (Budget d'assainissement 2025) telle que suit :

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)	
Article 6542 (créances éteintes)	-150€
Chapitre 67 (charges exceptionnelles)	
Article 673 (titre annulé sur exercice antérieur)	+150€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** le virement des crédits

3- Délibération 27-2025 : demande de subvention pour la vidéo protection, appel à projet FIPD 2025 (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)

Madame le Maire rappelle qu'en 2021, la commune a installé un système de vidéoprotection suite à la délibération 2021-28 du Conseil Municipal en date du 08 juin 2021.

Aujourd'hui, pour améliorer l'efficacité du dispositif dont les résultats sont particulièrement encourageants puisque les dégradations ont fortement baissé depuis sa mise en place, il convient d'étendre ce dispositif par l'ajout de 2 nouvelles caméras sur l'espace public.

L'installation de ce dispositif peut être subventionnable dans le cadre de l'appel à projet « FIPD 2025 vidéoprotection »

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Sollicite la subvention dans le cadre de l'appel à projet FIPD 2025 vidéoprotection sur le montant le plus élevé possible,

Approuve le plan de financement ci-après :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Nature des recettes	Taux	Montant
Extension du dispositif de vidéoprotection	4460€	5352€	Subvention FIPD	50%	2230€
			Autofinancement	50%	2230€
Total					4460€

4- Point sur les commissions communales

➤ Commission Scolaire Madame Coralie LÉGAUT

Madame Coralie LÉGAUT informe le Conseil Municipal des points suivants :

❖ École apaisée : Mesdames Virginie GIROD et Eliane DUTHEL ont été présentes à la sortie de l'école pour l'espace « zone apaisée » le lundi 12 mai 2025, dans ce cadre, une partie du parking de l'école a été mobilisée pour des animations proposées par le SMAPS autour des mobilités douces.

❖ Défi des écoliers : le vendredi 16 mai, l'école des 2 lacs a participé au « Défi des écoliers ». Cette dernière s'est démarquée en emportant le prix de l'école la plus « écomobile » de la Communauté de Communes de Yenne.

❖ Classe de découverte des classes de PS au CP : la sortie a eu lieu les 22 et 23 mai (à Aillon-le-Jeune). Les retours de l'équipe encadrante et des familles sont positifs.

❖ Le permis piéton : Madame Eliane DUTHEL était présente pour « le permis piéton » le lundi 2 juin en présence de Monsieur Sébastien DUBUS, Adjudant-Chef de la gendarmerie, et Monsieur GENTY de la MAIF pour aborder la prévention. Tous les enfants ont obtenu leur permis.

❖ Visite de la Députée : les élèves des classes de Mesdames POLICASTRO et VILLARD ont eu la visite de Madame Marina FERRARI Députée de la circonscription. Mesdames Virginie GIROD et Eliane DUTHEL ont participé à ce temps d'échange pendant lequel les enfants ont eu l'occasion de questionner la Députée sur des sujets citoyens.

❖ Les inscriptions des PS pour la rentrée scolaire 2025-2026 sont terminées. Il y a eu 11 inscrits (conforme aux prévisions). Pour l'instant, l'effectif global de l'école est de 65 élèves.

❖ Rectificatif Dérogations scolaires : pour la rentrée scolaire 2025-2026, 5 dossiers dérogations sortantes dont 3 maintiens plus 3 entrantes ont été traités par la commission.

❖ Exercice incendie organisé le 6 juin 2025 à l'école des 2 lacs : Monsieur Paul CLAVIER a assisté à l'exercice. Le temps d'évacuation des enfants est de 2 minutes et 40 secondes.

➤ Commission du Personnel Madame Coralia LÉGAUT

Madame Coralia LÉGAUT informe le Conseil Municipal qu'un agent est actuellement en arrêt de travail depuis mi-avril. Elle est remplacée partiellement jusqu'au 13 juin (date de fin d'arrêt).

❖ Rentrée scolaire 2025-2026 : dans le cadre de la réorganisation des postes pour la rentrée 2025-2026, deux agents ont choisi de rester dans la collectivité sur les quatre, un agent a demandé une mutation et le dernier a demandé une mise en disponibilité pour un an. Ces changements seront effectifs à partir du 31/08.

❖ Passage au CST pour la suppression de poste à la demande d'un agent : baisse de plus de 10 % du temps de travail.

➤ Commission Jeunesse Madame Coralia LÉGAUT :

Une réunion de préparation pour le Chantiers Jeunes a eu lieu le 23 mai 2025 en présence de Madame Coralia LÉGAUT, Monsieur Frédéric PALISSER, Monsieur Bertille VANLERBERGHE et Madame Amélia BONIN du service jeunesses de la CCY.

Le chantier aura lieu du 25 au 29 août 2025. Cette année, les 4 jeunes présents repeindront le city stade et changeront le grillage autour de celui-ci.

➤ Commission Communication Madame Catherine MARTHOUD

Madame Catherine MARTHOUD informe le Conseil que la commission s'est réunie pour finaliser le planning des flash info et le bulletin municipal.

Madame le Maire alerte la commission sur les règles de communication à respecter pendant la période précédant le scrutin.

➤ Commission Travaux Monsieur Laurent PERRAUD :

❖ Toit de l'église : Monsieur Laurent PERRAUD informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par le représentant d'ENEDIS. Ce dernier a prévu une visite de l'église afin de trouver des solutions rapidement.

❖ Travaux centre bourg :

- Réunion publique le 20 mai 2025 : dans le cadre des travaux de sécurisation de la traversée de la RD 1504 et l'aménagement du centre bourg, une réunion publique s'est tenue le 20 mai en présence des représentants du département et le bureau d'étude. La réunion a été l'occasion de présenter l'avant-projet et d'échanger avec la population.

- Enfouissement des lignes : les travaux avancent selon le planning prévu.

❖ Entretien des chemins : Monsieur Joël MILLION-ROUSSEAU précise que les travaux d'entretien des chemins communaux (fauchage) ont débuté cette semaine.

Madame Jeanne PITICCO demande des précisions sur l'entretien des chemins ruraux et les sentiers.

Madame le Maire précise que l'entretien des sentiers est une compétence du SMAPS.

Monsieur Laurent PERRAUD informe le Conseil qu'il n'existe pas d'obligation générale et absolue d'entretien des chemins ruraux pour la commune, contrairement à celui des voies communales.

➤ Commission Urbanisme Monsieur Frédéric VERRON

Monsieur Frédéric VERRON rappelle que la prochaine réunion de la commission est prévue le lundi 23 juin à 18h30.

Il informe le Conseil que des recours contentieux ont été déposés auprès du Tribunal Administratif de Grenoble contre le permis d'aménager (OAP de la Perrotière).

➤ Commission Patrimoine Monsieur Frédéric VERRON

Monsieur Frédéric VERRON informe le Conseil Municipal que 3 plaintes ont été déposées ce jour à la gendarmerie de Yenne suite aux différents dépôts sauvages (aux 4 chemins, route du tunnel) et les tags au niveau de l'abri des lacs.

4 - Points divers :

❖ Site d'escalade : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de Yenne a été relancée par la FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) pour étudier l'équipement d'un nouveau site d'escalade. Le site envisagé concerne la falaise de la Grotte de « Sur la Balme » juste au-dessus du chef-lieu de Chevelu. Pour rappel le site a déjà fait l'objet de repérage en 2018.

Le Conseil Municipal après discussion et tour de table n'est pas favorable au lancement de ce projet.

❖ Cérémonie du 8 mai : Mesdames Virginie GIROD et Coralia LÉGAUT ont remercié l'ensemble des élus qui ont participé à l'organisation de la cérémonie.

❖ Voiture tampon : Madame Jeanne PITICCO a souhaité porter à l'attention du Conseil Municipal la présence d'un véhicule stationné de manière prolongée dans l'espace public au niveau de la rue du Farou. Ce véhicule est stationné au même emplacement depuis plusieurs jours, sans mouvement et son apparence laisse penser qu'il est inutilisé.

Madame le Maire sollicitera les services de la gendarmerie pour constater la situation, et engager une procédure de mise en demeure ou d'enlèvement du véhicule.

❖ Problème de stationnement : Madame Jeanne PITICCO a signalé un problème récurrent de stationnement gênant dans la rue du Farou. En effet, certains voisins ou usagers se garent très régulièrement sur le trottoir, devant des entrées de garage et des portails privés créant un danger pour les usagers de la route et empêchant le passage des piétons.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que ce comportement constitue une infraction au Code de la route et qu'elle fera intervenir les services compétents pour constater ces infractions et, si nécessaire, verbaliser les contrevenants afin de mettre un terme à ces stationnements abusifs.

La séance est levée à 20h58
Affiché le 10 juillet 2025

Le secrétaire de séance,
Michel CHALANSONNET



Le Maire,
Virginie GIROD

